

Alors que le mouvement de grève au sein de l'éducation nationale promettait de fortement perturber les examens de fin d'année, le gouvernement polonais a proposé vendredi dernier de faire appel à du personnel extérieur aux établissements pour remplacer les examinateurs grévistes.

Les enseignants polonais représentés par le syndicat ZNP ont longuement bataillé, depuis le début de l'année, contre un droit de grève très restrictif pour en arriver là : une cessation de travail illimitée dans la fonction publique à compter du 8 avril prochain. Les consultations en cours dans plus des trois-quarts des écoles du pays (78 %) devraient en effet déboucher le 25 mars sur un feu vert final du personnel enseignant.

Mais leurs efforts pourraient être vains, face à un gouvernement qui a trouvé la parade en autorisant, vendredi dernier, le remplacement des examinateurs grévistes par du personnel extérieur aux établissements, notamment des enseignants à la retraite. « *Les élèves doivent passer ces examens pour terminer leur année scolaire* », a justifié la ministre en charge de l'éducation nationale, Anna Zalewska, tandis que le président du ZNP Sławomir Broniarz a critiqué « *une tentative de contourner temporairement la protestation des enseignants* ».

« *C'est à la demande des directeurs d'école que nous modifions la réglementation des dispositifs d'encadrement pour la rendre plus flexible* », a expliqué Anna Zalewska, précisant rejeter fermement toute possibilité d'annulation ou de report des examens. « *Cela ne résout pas le problème* », lui a répondu Marek Pleśniar, président de l'organisation représentative des directeurs d'établissement - l'OSKKO. « *Le ministère de l'éducation a rejeté [sur nous] toute la responsabilité du déroulement des examens* », lui a-t-il notamment reproché, alors que le gouvernement peine à préciser les modalités d'application de sa proposition.

Aujourd'hui, la vice-première ministre Beata Szydło a appelé les enseignants à la responsabilité. « *Je ne peux pas imaginer que les enseignants ne seront pas avec leurs étudiants au moment des examens* », a-t-elle ainsi déclaré, promettant que son gouvernement « *[fera] tout pour trouver une solution au dialogue dans cette situation difficile* ».

Avec une croissance moyenne de 3,3 % par an depuis 2013, un taux de chômage passé de 10 à moins de 5 % sur la même période et une augmentation du salaire moyen de 17 %, l'économie polonaise semble bien se porter. Malgré cela, les enseignants et les infirmières émargent autour de 2 400 zlotys (554 euros) quand le salaire minimum est de 2 000 zlotys et le salaire moyen dans le secteur privé au-dessus de 4 000 zlotys brut, y compris pour des postes soumis à des contraintes horaires moins lourdes. Pour compenser ces inégalités criantes, les syndicats enseignants - ZNP et FZZ - réclament une revalorisation salariale d'au moins 1 000 zlotys.

[Grève dans l'éducation en Pologne : les universitaires affichent leur solidarité](#)